

Créteil, le 28 mai 2018

Monsieur Laurent SAINT-MARTIN
Député du Val-de-Marne
ASSEMBLEE NATIONALE
126 rue de l'Université

75355 PARIS 07 SP

Monsieur le Député,

C'est avec la meilleure attention que j'ai pris connaissance des difficultés financières auxquelles l'association Espoir Autisme 94 installée à Villecresnes est confrontée.

Il me semble essentiel, comme vous, de contribuer à la sauvegarde de cette structure locale qui offre un accueil individualisé de qualité à nombre de jeunes autistes de notre territoire et accompagne au mieux les familles.

Aussi, suite aux négociations menées par la municipalité de Villecresnes et dans la perspective d'une solution pérenne prise en charge par l'Agence Régionale de Santé Ile de France, j'ai le plaisir de vous confirmer qu'en accord avec Monsieur le Maire Gérard GUILLE je proposerai, à la prochaine séance du Conseil de Territoire de Grand Paris Sud Est Avenir le 20 juin prochain, une délibération accordant à titre exceptionnel une subvention de 25 000 euros au bénéfice de cette association.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments distingués.

et les meilleurs

Alfortville
Boissy-Saint-Léger
Bonneuil-sur-Marne
Chennevières-sur-Marne
Créteil
La Queue-en-Brie
Le Plessis-Trévise
Limeil-Brevannes
Mandres-les-Roses
Marolles-en-Brie
Noisieu
Ormesson-sur-Marne
Périgny-sur-Yerres
Santeny
Sucy-en-Brie
Villecresnes

Le Président

Laurent CATHALA